



AVIS AUX HABITANTS DE LA COMMUNE DE ST-OYENS

Téléthon - vente des sapins de Noël

Le samedi 04 décembre 2010 les sapeurs-pompiers organisent la traditionnelle journée en faveur du Téléthon. Rendez-vous dès 10 heures au local PCi (maison de commune). Vin chaud et raclette vous seront proposés. Votre participation sous forme de dons, pâtisseries maison ou autre sera très appréciée. Nous vous remercions d'ores et déjà de venir nombreux apporter votre soutien.



La vente des sapins de Noël se déroulera en même temps sur la place de parc du bâtiment administratif. Nos forêts ne disposant pas de suffisamment de sapins à couper, la commune a dû passer commande auprès d'une pépinière ce qui porte le prix de vente de ces derniers à frs. 20. --/pièce.



Feu de sapins

L'occasion vous est offerte de brûler vos sapins de Noël et passer un moment de convivialité autour du verre de l'amitié au stand de tir d'Essertines-sur-Rolle le vendredi 14 janvier 2011 dès 18 heures. Venez nombreux.



Passage du Père Noël

Le Père Noël viendra saluer petits et grands le samedi 18 décembre 2010 à 09h30 au local de l'abri communal. Nous nous réjouissons de passer un moment agréable en sa compagnie en dégustant une boisson chaude.



Fête de Noël au temple

La fête de Noël sera célébrée le jeudi 23 décembre 2010 à 19h30 à l'église de Saint-Oyens avec la participation des enfants du culte de l'enfance. A l'issue de la cérémonie, la Société de Jeunesse vous servira le vin chaud devant l'église.



Déchèterie intercommunale de l'Alliez Horaires de fin d'année :

Samedis 25 décembre 2010 et 1^{er} janvier 2011 = **FERME**
(Entreprises : les mardis 28.12 et 04.01 seront fermés)

Ouvertures exceptionnelles :

Mardi	21 décembre 2010 de 09h00 à 11h00
Mercredi	29 décembre 2010 de 15h00 à 18h00



Reprise de l'horaire d'hiver habituel dès le samedi 08 janvier 2011

Administration communale

Les bureaux de l'administration communale seront fermés

du 27 décembre 2010 au 03 janvier 2011.



Réouverture du guichet le mardi 04 janvier 2011 selon l'horaire habituel.

Bois de feu

Nous vous informons que vous avez la possibilité de commander du bois de feu provenant de nos forêts. Pour ce faire, vous pouvez contacter M. Pascal Desarzens au 079/687.74.09 ou remplir le formulaire de commande qui se trouve sur le site de la commune www.saint-oyens.ch



Routes fermées / Déneigement

En période hivernale le chemin de l'Epine desservant la déchèterie intercommunale sera fermé et interdit à la circulation. Les usagers sont priés d'y accéder via Essertines.



En ce qui concerne le déneigement des routes communales, la commune de Saint-Oyens assure la praticabilité, entre 06h00 et 22h00. Vu la topographie des lieux, ce sont les axes routiers principaux qui sont déneigés en priorité. Les trottoirs, par contre, ne sont souvent pas dégagés à la première heure. Aussi, nous invitons les personnes qui ne doivent pas impérativement se déplacer tôt à attendre que les trottoirs soient praticables avant de sortir. Nous pensons notamment aux personnes âgées.

Nous rappelons que les automobilistes sont tenus d'équiper leur véhicule en conséquence et d'adapter leur vitesse aux conditions atmosphériques. De plus, ils ne doivent pas laisser leur véhicule sur des places de parc ou sur des voies publiques s'ils peuvent prévoir que l'enlèvement de la neige en serait gêné. La Commune ne peut être rendue responsable d'éventuels dégâts dus aux travaux de déneigement.

D'autre part, le déneigement des entrées des bâtiments incombe aux propriétaires. Il est interdit de jeter de la neige depuis les propriétés privées sur le domaine public (y compris celle des toits).

Nous demandons également à chacune et chacun de prendre ses dispositions à l'avance afin d'éviter les désagréments habituels dus aux mauvaises conditions climatiques.

La Municipalité remercie les usagers des routes et des trottoirs qui, par leur conduite responsable et leur compréhension, faciliteront la tâche du personnel de déneigement.

Auberge communale

Le restaurant sera ouvert les 31 décembre 2010, 1^{er} et 02 janvier 2011

Date à réserver :

Le 1^{er} janvier 2011 Simon et son équipe vous offrent l'apéritif entre 10h30 et 12h00.



La Municipalité et l'administration communale vous souhaitent de belles fêtes et une joyeuse année 2011 !!!



La Municipalité